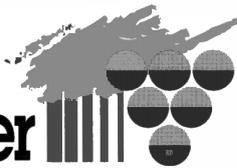


voisins & voisines

Comité
de Quartier



Brivazac-Candau

Publication gratuite du comité de
quartier de Brivazac-Candau - 33 Pessac

Février 2005

n°32

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis quelques mois, nous sommes aidés par Candice, une étudiante en communication qui a choisi le comité de quartier comme terrain pour son travail de fin d'études.

Nous avons orienté l'utilisation de ses compétences sur deux axes :

- L'ouverture d'un espace nouveau d'expression avec le questionnaire encarté dans ce numéro.
- L'aide aux nouveaux installés dans le quartier par l'intermédiaire d'un livret d'informations.

La culture du lien avec nos générateurs – le comité avec les habitants, qui le génèrent – est une condition incontournable pour garantir aux actions que nous entreprenons un sens inspiré de l'intérêt collectif.

Aussi, je vous engage à retourner le questionnaire marqué de votre empreinte, affirmative ou perplexe, caressante ou râpeuse, succincte ou prolixe.

T. Roman



Le comité de quartier
c'est vous, c'est nous...
Votre avis est essentiel

PLÉBICITÉ EN
2004, IL REVIENT !

LE VIDE GRENIER
DU QUARTIER
BRIVAZAC-CANDAU



DIMANCHE 10 AVRIL 2005
PLACE CHAMBRELENT
DE 10 HEURES* À 17 HEURES

* Installation des stands à partir de 9 heures 30.

Trois bonnes raisons d'y participer :

Seul, en famille ou entre amis

1. Proposer vos objets à la vente, faire votre article.
2. Flâner au milieu des stands, dénicher l'objet rare ou insolite, tout cela à des prix défiant toute concurrence.
3. Rencontrer ses semblables, échanger en toute convivialité.

VIKING®

HE 400

Puissance (W)	400
Alimentation (V)	230
Long. de coupe (cm)	45
Poids (kg)	2,9

*Prix valable jusqu'au 31.12.2004

Votre revendeur spécialisé
ROQUES ET LECOEUR
91 avenue Jean Jaurès
33600 PESSAC
Tél 05 56 45 38 31

109€*



Réservation des emplacements indispensable :
Pensez à « renvoyer » le bulletin situé en 4ème
page avant le 16/03. Merci.

RAPPORT MORAL 2005

Le quartier que nous habitons est une curiosité. Non pas de ces sites qui attirent le touriste, l'esthète ou le randonneur, mais un lieu porteur d'une forte identité, pourtant bien souvent ignorée. Celle-ci n'est pas ancrée dans un patrimoine emprunté au passé mais dans une configuration particulière face à des éléments du présent et d'avenir.



Je l'évoquais l'an dernier ici même, Brivazac Candau est une charnière. D'avantage même, c'est un nœud complexe entre des secteurs stratégiques de notre commune et des éléments clés de l'agglomération :

- L'université dont nous hébergeons 10% de la surface du campus et qui est en passe de connaître sa seconde grande révolution, si le projet de restructuration à l'étude aboutit.
- L'excellence technologique avec le boulevard du même nom qui est en cours de développement.
- Le centre de la métropole - je veux parler de la place Pey-Berland - avec l'ouverture dans les mois qui viennent du chantier du nouvel itinéraire Schweitzer - Pellegrin.
- L'aéroport grâce à ce même raccordement et son prolongement, la VDO.
- Le secteur de Haut Léveque, Magellan et Bacalan, des zones d'expansion de la commune

Notre point commun avec chacun de ces éléments est soit de les héberger en partie, soit d'être le premier maillon de la ville de Pessac qui les relie ou les reliera quand les projets d'infrastructure prendront progressivement corps, à partir des mois qui viennent.

C'est en cela que notre place - apparemment celle d'un modeste quartier résidentiel, en retrait de l'agitation urbaine, abrité au nord par le talus de la voie ferrée, se diluant au sud dans un espace hors de tout, ayant pour frontière avec Talence un pointillé de pieds de vigne et ourlé à l'ouest d'une poignée d'immeubles et d'un îlot de petites maisons de ville disposées en un dédale intime - c'est en cela, disais-je, que notre place est très particulière.

Et ne pas tenir compte de cette particularité, ne pas nous considérer dans l'ensemble urbain qui nous entoure, ne pas tenir compte de l'évolution de ces intrications des aménagements et des activités serait nous exposer à les subir complètement, dans une sorte de croquevillement, de ratatinement, de flétrissement passif.

Vous le constatez tous les jours, et le rapport d'activités vous les énumèrera, les changements dans le quartier sont nombreux. Le comité essaye d'insuffler dans ces aménagements l'esprit qui l'anime : l'attention à l'avis et l'intérêt de chacun dans la réponse au besoin collectif, aujourd'hui et à venir.

Ce travail est un mode d'exercice de la citoyenneté dans lequel nous tentons d'entraîner le plus grand nombre.

Cette démocratie du quotidien, participative pour la qualifier justement, peut s'appuyer, et c'est ce qui nous intéresse, sur un intermédiaire qui est le comité de quartier.

Celui-ci, réputé être l'émanation du quartier - s'entend de ses habitants - doit constamment s'interroger sur sa légitimité. Nous essayons de la préserver de diverses façons :

- Ici, d'abord, par les bilans annuels que nous présentons publiquement et soumettons à votre arbitrage, réunis en assemblée générale.
- Avec le bulletin Voisins & Voisines qui, s'il apparaît comme un journal d'informations et de commentaires, est aussi un questionnement permanent qui vous est fait : "voici ce que nous avons fait, était-ce là votre souhait ?"
- Lors des rencontres, notamment pendant la campagne d'adhésions, mais aussi à toute autre occasion.
- Enfin, parce qu'aucune limite, à l'exception de la sanction de l'assemblée générale, ne s'oppose à l'inclusion de quiconque au sein du conseil d'administration.

Elle doit aussi disposer, et par conséquent le comité de quartier qui la sert, d'un certain nombre de moyens :

- Une des clés est l'information dont nous disposons, sa qualité, les délais dans lesquels elle nous est transmise. Ceci pour que nous puissions à la fois l'analyser, la diffuser, en recevoir les commentaires et y réagir en temps utiles. Ceci est le point de départ incontournable d'une réelle concertation avec la Ville, notre principal interlocuteur institutionnel.
- Nous avons besoin de locaux fonctionnels, aptes à la fois à recevoir l'activité propre de l'association - le stockage de notre matériel et la tenue de nos réunions de fonctionnement - et les animations. Cette salle, vieille, répond mal à ces besoins.
- D'ordre financier, et nous ne saurions jamais trop apprécier l'implication des habitants dans le domaine. Cependant, la part particulière que nous prenons dans la vie publique mérite une prise en compte particulière des pouvoirs publics et nous travaillons, conjointement avec les autres quartiers au sein de la fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac à faire relever le niveau des aides directes et indirectes.

Le comité de quartier a œuvré tout au long de cet exercice dans cet esprit, j'espère que cela a été perceptible. Je souhaite que les dans les actions futures ne soient perdus de vue ni le sentiment d'appartenance à un espace mobile ramifié, ni la conviction de n'être que l'instrument de ceux qui nous mandatent.

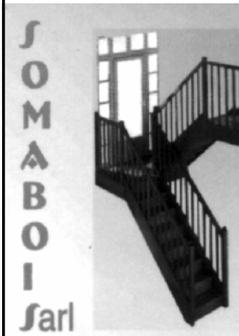
Mes préoccupations ne sont pas uniquement philosophiques ou conceptuelles. Si votre confiance nous est renouvelée pour le prochain exercice, nous travaillerons, avec l'opiniâtreté qui a conduit - finalement - à l'aménagement du rond point, à la sécurisation du lotissement des Bengalines.

Enfin, un dernier mot pour rappeler qu'il y a 6 ans, Guy Bureau prenait une part active dans le redressement du comité de quartier, aux côtés d'autres, dont Mme Baylacq qui prenait la présidence d'une association désertée. Aujourd'hui il se retire et je voudrais saluer le travail effectué et la qualité de la réflexion mise à notre service.

EXERCICE 2004 : BILAN DES COMPTES

comptes	recettes	dépenses	balances
Adhésions	4497,58	0,00	+ 4497,58
Subventions et Intérêts	488,12	0,00	+ 488,12
Fonctionnement général	0,00	715,44	- 715,44
Voisins & Voisines	870,00	1291,66	- 421,66
Vide grenier	164,15	148,63	15,52
Fête Champêtre	1045,50	2261,54	- 1216,04
Goûter spectacle de Noël	0,00	1696,51	- 1696,51
Repas des Anciens	391,00	1395,59	- 1004,59
Déjeuner rencontre	0,00	139,35	- 139,35
Bilan 2004/2005	7456,35	7648,92	-192,57
Reports			+4947,84

NOUVEL AVOIR : 4 7 5 5 . 2 7



François
PAULIN
Menuiserie
Escalier
Agencement

1, avenue de Candau
Tél. 05 56 45 95 12
Fax 05 56 45 44 97

PROJET VOIE NOUVELLE

Le projet définitif de la voie nouvelle qui, à terme, doit relier l'avenue Schweitzer avec les boulevards peut être consulté au service du domaine public à la mairie.

Le Conseil d'Administration du comité estime que les réponses apportées aux problèmes qu'il a soulevés lors de l'enquête d'utilité publique sont plutôt satisfaisantes, notamment pour ce qui concerne l'intersection avec l'avenue de Candau. Un feu tricolore y réglera l'accès à la voie nouvelle (sans pouvoir tourner directement vers Bordeaux) et à cet endroit la piste cyclable passera au-dessous de l'avenue de Candau.

Rappelons également que les rues Peybouquet à Pessac et Marc Sangnier à Talence seront mises en impasse.

La section de cette voie nouvelle qui reliera l'avenue de Schweitzer à la rue Edmond Rostand devrait être réalisée, si tout se passe bien, entre juin 2005 et juin 2007.

FANNING LAFONTAINE TROP VITE

20 février, nous écrivons :

"Monsieur le Maire,

Nous avons abordé lors de l'assemblée générale du 6 février dernier la question de l'évolution de la circulation avenue Fanning la Fontaine. Si la fréquentation semble en régression, la vitesse s'accroît sur cette avenue concave et rectiligne.

La suggestion avancée alors par M. Verdon (adjoint chargé de l'urbanisme -ndlr) de permuter certaines priorités avait suscité un intérêt manifeste.

Par ailleurs, l'examen du dossier concernant la construction du nouvel itinéraire fait apparaître la prévision de la mise en impasse de l'avenue de Candau pendant la première tranche du chantier. Une déviation devra se faire vers Schweitzer. Si l'on veut éviter de surcharger la périphérie de l'école, il semble que l'avenue Fanning Lafontaine puisse assurer cette dérivation.

Au vu de cela, nous confirmons notre adhésion à cette proposition.

L'avenue du Rond Point et la rue du colonel Picot pourraient être concernées.

Cette mesure, "légère", si elle ne s'avérait pas adaptée, serait facilement réversible. Il conviendrait toutefois alors de reconsidérer le plan de circulation dans cette zone de Brivazac.[...]"

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : DÉBATS

Un débat s'est engagé entre les membres du Comité de Quartier puis, suite à l'assemblée générale statutaire s'est poursuivi avec les élus.

Deux grandes préoccupations actuelles des habitants sont ressorties :

- la vitesse excessive des voitures
- la mauvaise desserte du quartier par les transports en commun suite à leur restructuration.

Concernant les transports, une habitante se propose de faire circuler une pétition qui serait établie sur la base du courrier déjà envoyé à la Mairie (voir V & V n° 30).

Il est également signalé que le fléchage de la clinique mutualiste est à actualiser.

Le président conclut cette partie des débats sur la sécurisation de l'avenue de Candau. La situation devrait s'améliorer. Les aménagements prévus continuent à se faire, et la création de la voie de contournement devrait avoir un impact positif sur la circulation en diminuant le trafic dans notre quartier.

Etaient présents : M. Auger (Maire), Mme Eyssautier (Déléguée à la vie étudiante), Mme Moncoucut (Déléguée à la petite enfance), M. Jouve (Délégué aux transports) et M. Verdon (Délégué au cadre de vie, urbanisme, patrimoine).

Transports

Il est rappelé l'impact négatif, pour notre quartier, du nouveau plan de circulation des bus. En particulier, les accès au centre ville de Pessac ou à la barrière de Pessac ne sont plus assurés de façon simple notamment pour les personnes à mobilité réduite.

M. Auger prend acte que la liaison avec le secteur de la Médoquine est importante.

M. Jouve confirme que toutes nos remarques faites lors de la commission tram-bus du 19 novembre ont été transmises à la CUB. Une liaison avec la barrière de Pessac pourrait être établie dans la mesure où les quartiers limitrophes de Talence sont également demandeurs. Il rappelle également que la fréquence des bus sur la ligne 84 a été augmentée depuis le 1^{er} janvier. Par ailleurs, il confirme que son tracé pourrait être révisé pour passer dans le centre ville en dehors des heures scolaires.

La Mairie est également interpellée sur le projet de *bus à la demande*, CREABUS, qui est en place sur certaines communes de la CUB. M. Auger estime que, si cela fonctionne ailleurs, il faut l'étudier pour Pessac.

Mme Eyssautier signale également qu'il existe, sur la CUB, un service de transport des personnes à mobilité réduite appelé MOBIBUS ⁽¹⁾ dont le coût serait identique au ticket de bus.

En conclusion, toutes ces informations semblent très intéressantes mais la question de la desserte du quartier le dimanche reste entière.

Vitesse excessive des voitures dans différents secteurs du quartier

Plusieurs personnes dans l'assemblée demandent que des dispositions soient prises pour réduire la vitesse des voitures dans le quartier (avenue de Candau, rue Fanning Lafontaine, rue Peybouquet, rue du Bas Brion).

Le Maire estime que c'est un problème de comportement de chaque citoyen vis à vis de la communauté.

Avenue de Candau : il rappelle que les travaux d'aménagement pour la sécurisation continuent et une nouvelle tranche devrait être réalisée cette année. Par ailleurs, la création de la voie nouvelle devrait également réduire le trafic sur cette avenue.

Rue Fanning Lafontaine : voir encart.

Rue de Peybouquet : les voitures roulent très vite mais compte tenu de l'ouverture de la voie nouvelle, cette rue sera mise en impasse d'ici 2 ou 3 ans. La CUB n'acceptera jamais d'y réaliser des travaux importants. Un riverain demande la mise en place de miroirs pour au

CRÉATEUR DE PATRIMOINE Carte professionnelle 33318-1780



A2A
L'agence immobilière
de notre quartier

Vendre, Acheter, Investir
Trouver un crédit immobilier
Location nue et meublée
Location étudiant

A2A CONSEIL EN CREATION DE PATRIMOINE IMMOBILIER

52 bis Avenue Phénix Haut Brion
Téléphone : 05 56 46 09 20
Télécopie : 05 56 46 03 69
Messagerie : andrieux@a2aconseil.com



Anny Coiffure
Visagiste

MASCULIN/FEMININ/JUNIOR
Salon climatisé

22, avenue du Rond-Point
Tél. 05 56 45 79 18

POUR TOUT LOUER

Matériel pour :
Espaces verts - Terrassements - Maçonnerie



05 56 36 27 37
1, avenue de Verdun
33610 CESTAS - Gazinet (face au Pacha)
Fax : 05 57 26 96 10

moins sortir de chez lui. M. Verdon précise que la CUB refuse également ce type de dispositif, estimant qu'il fausse l'appréciation de la vitesse des véhicules. Un aménagement léger peut être étudié en attendant.

L'avenue des Echoppes, prolongée par la rue du Bas Brion est un axe également concerné par ces problèmes de vitesse. De plus, il n'est pas rare de voir des véhicules prendre le pont en sens interdit. Un projet d'aménagement de la rue du bas Brion serait en cours.

Utilisation des trottoirs

L'état des trottoirs et leur entretien rend parfois leur utilisation difficile notamment pour les enfants, les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou encore les poussettes.

Un programme de réaménagement des trottoirs est en cours sur l'ensemble de la commune.

Concernant leur entretien, il est rappelé qu'il est du devoir de chaque riverain de nettoyer son trottoir. La Mairie peut faire exécuter d'office ce nettoyage en re-facturant les frais au riverain concerné. Ces mesures coercitives pourraient s'adresser à des résidences privées.

L'accès aux trottoirs est autant rendu difficile par ce défaut d'entretien que par des obstacles tels que poubelles non rangées ou voitures mal garées. C'est une préoccupation importante pour le comité. Nous travaillons avec l'association "les parents de Jules" pour améliorer les accès des écoles par des cheminements doux (à pied ou en vélo).

Place Chambrelent :

La Mairie nous confirme que le terre-plein central sera végétalisé dans le courant de l'année, un des objectifs étant de masquer la perspective et ainsi éviter que le rond point soit pris en contre sens.

Petite enfance

Au cours des débats, l'accent est mis sur les difficultés rencontrées pour trouver des moyens de garde des enfants non scolarisés. Mme Moncoucut rappelle que des efforts importants ont été consentis par la commune pour l'amélioration des crèches et garderies et augmenter leur capacité. Toutefois, le nombre de places reste insuffisant. Elle suggère aux personnes concernées par ces difficultés de la rencontrer pour étudier des solutions alternatives.

Malveillance rue Phénix Haut Brion

Suite aux actes de malveillance survenus ces derniers temps rue Phénix Haut Brion, il est demandé à la Mairie si elle dispose de moyens pour intervenir. Des rondes sont réalisées par la police nationale mais elles restent encore insuffisantes.

(1) MOBIBUS - 3 rue de Campilleau - 33250 BRUGES -
tel : 05 56 19 61 62 - tel réservation : 05 56 166 166

Poussette

*Matin et soir,
C'est chouette !
Pas de trottoir,*



**Stationner sur le
trottoir est
coûteux, inutile
et dangereux**

Le vide grenier en 8 Leçons



1. Voisins, Voisines, fouillez, videz caves, greniers, garages, placards, cagibis, soupentes, débarras...! Vous avez sûrement bien des articles dont vous n'avez plus l'utilité et qui feront le bonheur de quelqu'un d'autre.

2 Rassemblez toutes les merveilles que vous avez trouvées : bibelots, livres, jouets, disques, vaisselle, vêtements...

3 Inscrivez vous tambour battant au vide-grenier organisé par le comité du quartier de Brivazac-Candau.

4. Le dimanche 10 avril réglez votre réveil à 8 h. OK, c'est tôt pour un dimanche, mais le jeu en vaut la chandelle.

5. Chargez avec les cartons que vous aurez préparés votre voiture, votre vélo, votre charrette ou tout autre moyen de transport de votre convenance. Des sandwiches seront vendus sur place... et n'oubliez pas la crème solaire (il fait toujours beau le 10 avril).

6. Arrivez avant 10h. PLACE CHAMBRELENT. Des membres du comité de quartier vous accueilleront dès 9h30 et vous indiqueront l'emplacement de rêve qui vous est dévolu.

7. Le comité de quartier met à votre disposition des tables sur lesquelles vous pourrez exposer les objets destinés à la vente. Installez vous confortablement. Mettez en valeur vos trésors. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés. Dès 10 heures les premiers clients seront là. Vous rencontrerez plein de gens intéressants (curieux, chineurs, collectionneurs d'objets saugrenus et variés), vous sympathiserez avec vos voisins de stand... En jetant un œil sur les étals des autres exposants, vous dénicherez vous aussi l'objet de vos rêves !

8. Vers 17h, fatigué(e) mais, heureux(se), vous débarrasserez votre emplacement des derniers objets restants (vous les vendrez l'année prochaine).

Note : le comité de quartier de Brivazac-Candau, organisateur, ne perçoit aucun droit d'entrée ou de place. Il ne prélève aucune part sur les transactions.

Pour toute information complémentaire, appeler :
Yvette Burtin - 05 56 45 34 86 (répondeur)

VIDE GRENIER DU DIMANCHE 10 AVRIL 2005 Bulletin d'inscription pour les exposants

Nom : Prénom :

Adresse : N° de téléphone :

Ci-joint un chèque de caution de 10€ (libellé à l'ordre du comité de quartier de Brivazac Candau), **qui me sera restitué le jour de l'installation, le 10 avril 2005.**

A retourner avant le 16 mars 2005, à l'une des adresses suivante :

G. Guillon (30 bis rue Louis Armand), MF. Pujolle (16 allée Georges Brassens),
Y. Burtin (37 avenue de Candau)

voisins & voisines

20, rue du Cdt LHERMIER
33600 Pessac
Tél. 05 56 45 63 99

Rédaction - Mise en Page

Gaëlle GUILLON
Jean-Paul MESSÉ
Christian PUJOLLE
Thierry ROMAN

Publicité

Bruno PIHEN

Impression

ACSD